

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

SEPTEMBRE 2018

[VOL.2 N°3]



DEUX POMPIERS HONORÉS

POUR SERVICES RENDUS

[P3]

DÉCOUVREZ

TOUT SUR LA
PROGRAMMATION
D'ACTIVITÉS DES LOISIRS

[P14 À 19]

CET AUTOMNE,
ON MISE SUR LA FORME !

[P16]

Le déjeuner
DU MAIRE

[P22]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

CET AUTOMNE, ON MISE SUR LA FORME...



Voici le thème d'une campagne de promotion qui s'amorce sur notre territoire en septembre et qui, nous l'espérons, saura vous inspirer à demeurer actif au cours des prochains mois. Une des orientations qui a conduit le conseil municipal à plusieurs des investissements effectués au cœur

de notre Municipalité ces dernières années était celle d'inciter toutes les générations de citoyens à adopter un mode de vie sain et actif. Réaménagement ou mise en place de parcs et espaces verts, développement du réseau de sentiers, signature d'ententes avec des partenaires régionaux pour la bonification de l'offre d'activités sportives, création d'événements valorisant la pratique sportive et le plein air, construction du Centre des loisirs et de la vie communautaire, implantation prochaine d'aménagements paysagers comestibles, les infrastructures, programmes et services municipaux dédiés au mieux-être se sont ainsi considérablement accrus à Saint-Hippolyte depuis 9 ans. Notre objectif est maintenant d'inclure l'adoption de saines habitudes de vie dans nos valeurs municipales afin de se définir comme une municipalité « active ». Nous espérons que vous prendrez donc « activement » part dès maintenant à ce grand plan d'action municipal qui mise sur la forme et la saine alimentation.

Une excellente opportunité pour les citoyens d'échanger avec les membres du conseil municipal sur des sujets qui les préoccupent demeure le traditionnel Déjeuner du maire. Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer, être consultés mais aussi être entendus par les membres du conseil municipal et ce rendez-vous annuel nous permet de le faire en ciblant les attentes et les besoins



de la population. Je vous invite à y prendre part en grand nombre le **29 septembre prochain à 10 h, à l'Auberge du Lac Morency.**

Qu'il soit question de doter la Municipalité de nouvelles infrastructures ou encore de faire l'achat de nouveaux équipements, les demandes d'aide financière demeurent incontournables pour notre administration municipale. C'est de cette façon qu'encore cette année, l'achat de 1 300 nouveaux livres pour notre bibliothèque a pu être financé par une subvention de 33 700 \$ en provenance du gouvernement du Québec. De même, l'achat d'un nouveau véhicule tout-terrain d'urgence pour nos pompiers premiers répondants a été financé grâce à l'obtention de 34 000 \$ octroyés par le ministère de la Sécurité publique et les travaux d'amélioration de nos routes ont été en partie financés cette année grâce à une subvention de 24 000 \$ attribuée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. C'est ainsi en déployant de nombreux efforts en recherche de financement que, depuis plusieurs années, nous parvenons à offrir des services de qualité sans pour autant augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

L'automne est déjà à nos portes, alors je vous invite à miser, vous aussi, sur la forme en demeurant actif et en profitant de ce que Saint-Hippolyte a certainement de mieux à offrir : la nature et l'air pur !

Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235

blaroche@saint-hippolyte.ca



Patrice Goyer

Sécurité incendies et
Sécurité publique



Yves Dagenais

Travaux publics



Chantal Lachaine

Sports, loisirs, plein air
et Culture



Jennifer Ouellette

Finances et
Administration



Donald Riendeau

Urbanisme



Bruno Allard

Environnement et
Communications

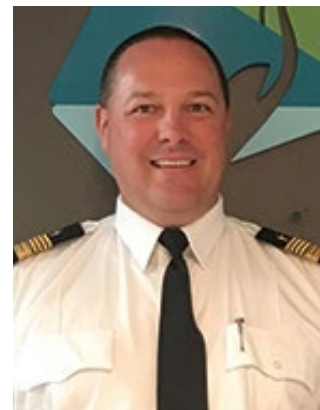
Avis de nomination

Le maire Bruno Laroche est heureux d'annoncer l'entrée en fonction de Monsieur Sylvain Regimballe à titre de directeur du Service sécurité incendies de la Municipalité. Monsieur Regimballe succède ainsi à Welley Bigras Jr. qui a occupé ce poste au cours de la dernière année.

Chef aux opérations de la Régie incendie des Monts, Monsieur Regimballe a également occupé le poste de directeur du service de Sécurité incendie de la Municipalité de Val-Morin, de 2014 à 2017, en plus de celui de

capitaine et de technicien en prévention pour la Municipalité de Mont-Tremblant pendant 26 ans. Sa vaste expérience en prévention, contrôle des incendies, gestion de personnel et supervision d'interventions d'urgence est certainement un atout précieux pour l'équipe de direction de la Municipalité.

Les membres du conseil et de l'administration municipale souhaitent la bienvenue et le meilleur des succès à Monsieur Sylvain Regimballe dans ses nouvelles fonctions.



ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE

La Municipalité de Saint-Hippolyte rendait hommage, le 20 août dernier, à deux pompiers s'étant distingués pour plusieurs décennies de service et de conduite irréprochable.

Des médailles, décernées au nom de la gouverneure générale du Canada, Julie Payette, ont ainsi été attribuées par le maire Bruno Laroche et le conseiller municipal Patrice Goyer au pompier Roland Hubert pour 30 ans de service et au pompier Sébastien Corbeil pour 20 ans de service. « C'est parfois au péril de leur vie que nos pompiers contribuent à la sécurité de la population. La Médaille des pompiers pour services distingués souligne également une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité. Messieurs Hubert et Corbeil méritent très certainement toute notre gratitude pour leur précieux engagement à servir leur communauté avec professionnalisme depuis de si nombreuses années. » a affirmé le maire.

Rappelons que la Médaille des pompiers pour services distingués a été créée en 1985 pour honorer les membres d'un service d'incendie canadien ayant plus de 20 ans de service, dont 10 dans des fonctions comportant des risques potentiels.

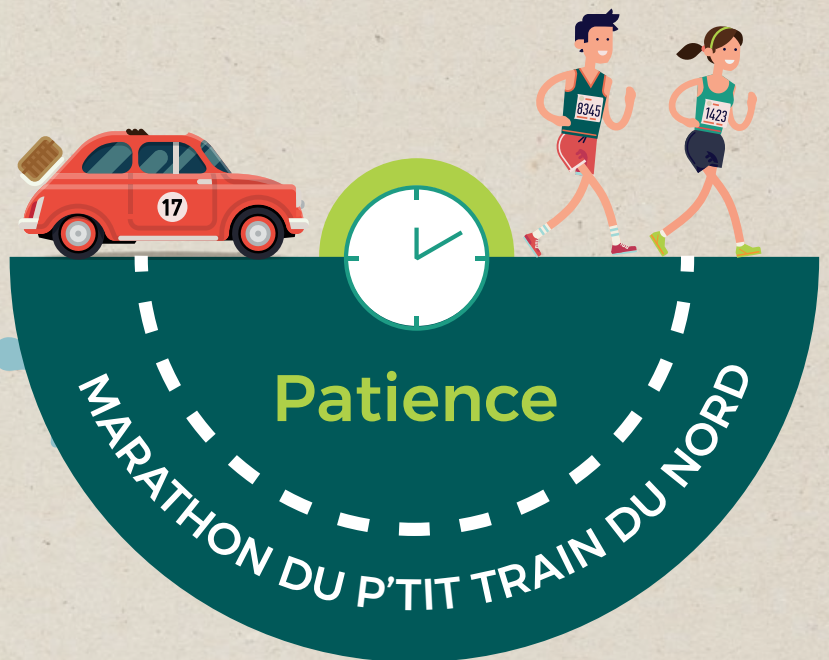
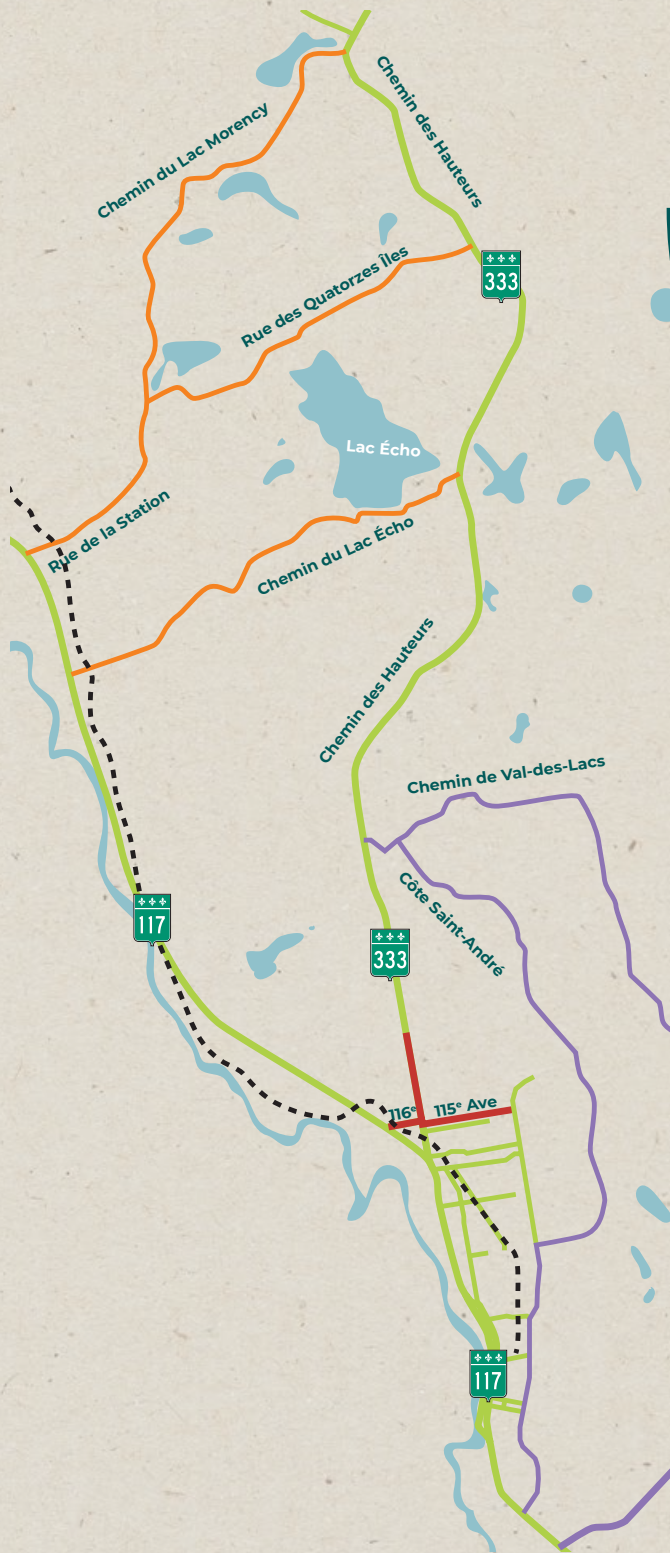


Le maire Bruno Laroche, le directeur du Service sécurité incendies Sylvain Regimballe, Sébastien Corbeil pompier (20 ans de service), Roland Hubert pompier (30 ans de service), Welley Bigras Jr, ancien directeur du Service de sécurité incendies et Patrice Goyer, conseiller municipal.



À chacun son tour !

Le 21 octobre, vous partagerez la route avec les coureurs !



C'est pour une bonne cause, une partie des profits sera versée à notre hôpital régional !

POURQUOI NE PAS PROFITER DE CE TEMPS POUR :



Applaudir les coureurs



Chanter à tue-tête !



Admirer le paysage

Routes

Entraves au Parc linéaire

--- Trajet du marathon - P'tit Train du Nord

Détours

Route fermée

Marathon du P'tit train du Nord

ENTRAVES ROUTIÈRES À PRÉVOIR LE 21 OCTOBRE

La Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite informer ses citoyens que la deuxième édition du Marathon du P'tit train du Nord, qui aura lieu le **21 octobre prochain**, occasionnera des entraves routières à la hauteur du Parc linéaire (via les chemins du Lac-Morency, Lac-Écho et Lac-des-Quatorze-Îles) et des détours sur la route 333, vers le chemin Val-des-Lacs et la côte Saint-André.

L'événement se déroulera entre 8 h 30 et 16 h mais, du côté de Saint-Hippolyte, la majeure partie des entraves routières sont à prévoir entre 9 h 30 et 15 h. Le parcours des coureurs débutera à Val-David pour le marathon et à Piedmont pour le demi-marathon. Les arrivées sont prévues à la Place de la Gare de Saint-Jérôme.

PARCOURS CERTIFIÉ BOSTON

En 2017, 25,6 % des finissants ont réussi leur standard pour le marathon de Boston. En 2017, le Marathon du P'tit train du Nord s'est classé premier au Canada avec le plus haut taux de qualification pour Boston. Cet événement rassemblera plus de 3 000 coureurs et 3 000 accompagnateurs en provenance du Canada, des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, de la Suède, de Singapour et de Taiwan. L'événement réunira également 450 bénévoles de la région des Laurentides avec la participation de plusieurs clubs sportifs et associations. Cette année, 20 000 \$ seront remis aux clubs sportifs et associations qui participent en tant que bénévoles alors que 6 900 \$ en dons seront attribués à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. **Info : www.marathondupetittraindunord.com**

Il sera possible d'encourager les coureurs tout au long du parcours aux endroits suivants :

- À Val-Morin : stationnement de la plage municipale
- À Sainte-Adèle : chemin Pierre-Péladeau (stationnement du Parc Linéaire)
- À Sainte-Adèle : à la Gare de Mont-Rolland
- À Piedmont : le chemin du Pont
- À Saint-Jérôme : boulevard Lafontaine
- À Saint-Jérôme : rue Bélanger
- À Saint-Jérôme : rue Filion



Nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques

Une nouvelle borne publique de recharge pour les véhicules électriques (sur poteau double) sera installée, d'ici la fin du mois de septembre, au parc Roger-Cabana. Les tarifs facturés aux utilisateurs seront de 1 \$ la minute pour la borne de niveau 2 et de 10 \$ la minute pour la borne rapide.

Avec cette nouvelle acquisition, la Municipalité a comme objectif d'encourager les citoyens qui optent pour une auto électrique et de rappeler que ce véhicule demeure un choix gagnant au Québec. En effet, l'avantage écologique du véhicule électrique est encore plus apparent au Québec puisque la quasi-totalité de l'électricité est produite avec une source d'énergie propre et renouvelable : la force de l'eau. Enfin, il est prouvé que sur l'ensemble de son cycle de vie, une auto électrique cause moins de tort à l'environnement qu'une auto à essence.



JOURNÉE GRAND MÉNAGE LE 22 SEPTEMBRE

Le Service de l'environnement de la Municipalité de Saint-Hippolyte tiendra sa Journée Grand ménage, **le samedi 22 septembre 2018, de 8 h 30 à 16 h 30, au garage municipal** (2056, chemin des Hauteurs). Cette journée de récupération s'adresse uniquement aux particuliers et une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. Les citoyens sont invités à apporter leurs gants !

La Municipalité mettra à la disposition de la population des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Prenez note que les matières suivantes sont refusées : résidus de démolition, ordures ménagères, branches et appareils ménagers.

On peut obtenir plus de renseignements sur la Journée Grand ménage en consultant le **saint-hippolyte.ca** ou la page Facebook de la Municipalité.





COLLECTES DE BRANCHES

Un service de déchiquetage de branches vous est offert par la Municipalité. Les collectes auront lieu au cours de la première semaine complète de chaque mois, de mai à novembre.

Important : vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le vendredi précédant la collecte, avant 12 h.

Vous aurez donc jusqu'au vendredi 2 novembre pour vous inscrire à la liste de la Municipalité afin de bénéficier de la dernière collecte de branches de la semaine du 5 novembre.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS DE JARDIN

La collecte de feuilles et de résidus de jardin se déroulera pendant les semaines du 15 octobre au 8 novembre prochains. Afin de vous assurer que vos feuilles mortes et résidus soient ramassés, vous devrez les déposer dans des sacs en papier, en bordure de rue, le même jour que la collecte du bac brun.

Prenez note qu'aucun sac en plastique (orange ou transparent) ne sera ramassé. Les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardin sont acceptés.



Précisions concernant certaines matières acceptées et refusées dans votre bac brun

Voici quelques récentes précisions à ajouter à votre liste des matières acceptées et refusées dans votre bac brun :

MATIÈRES ACCEPTÉES

Plantes aquatiques (communément appelées « algues »)

Laissez-les sécher au soleil quelques jours puis disposez-les dans le bac brun

Bouchons de liège

Dans le bac brun

Papier parchemin

Dans le bac brun

Huiles, gras et bouillons

Une fois imbibés dans du papier absorbant ou surgelés, vous pouvez en disposer dans le bac brun. Ne pas jeter ces matières dans la fosse septique, car les particules de graisse peuvent bloquer les canalisations de votre système d'épuration.

MATIÈRES REFUSÉES

Renouée japonaise et autres plantes exotiques envahissantes terrestres (phragmite, salicaire pourpre, etc.)

À la poubelle, dans des sacs en plastique étanches



INFOS-TRAVAUX

Voici quelques-uns des travaux qui seront réalisés cet automne par le Service des travaux publics :



ROUTES	MOIS
- Pavage de certaines routes de gravier selon une répartition locale des coûts • 92, 93 et 94^e avenues • Chemin de Kilkenny • Terrasse des Ruisseaux (rues du Cerf, des Ombles, du Brocard, du Grand Pic et des Pygargues) • Installation d'un lampadaire pour l'éclairage du site de boîtes postales au Lac Bleu • Travaux de réfection du pavage de la 365^e avenue	Septembre Octobre
TRAVAUX SAISONNIERS	MOIS
• Réparation des glissières de sécurité	Octobre et novembre
• Retrait des ralentisseurs de vitesse	Mi-octobre
• Fermeture des parcs pour les activités estivales	Mi-octobre
• Vérification des sentiers de ski de fond et raquette	Octobre et novembre
• Mise en tas des abrasifs d'hiver	Octobre
• Vidange des trappes à sédiments	Septembre, octobre et novembre
• Réparation des vannes d'aqueduc	Novembre

SUBVENTION DE 24 000 \$ POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

Encore cette année, la Municipalité bénéficiera d'un soutien financier de l'ordre de 24 000 \$ lui permettant de poursuivre les travaux visant l'amélioration de son réseau routier. Cette subvention s'inscrit dans une demande visant le programme d'aide à la voirie locale qui fut soumise par la Municipalité au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.



La saison hivernale, ça se prépare dès septembre chez-nous !

Le Service des travaux publics s'affaire déjà à préparer la saison hivernale afin de s'assurer que les 180 kilomètres de routes sur le territoire de la Municipalité seront bien entretenus cet hiver. Les citoyens de Saint-Hippolyte peuvent eux aussi contribuer aux opérations de déneigement en se préparant à l'avance à la saison hivernale :

- Au cours des prochaines semaines, assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain).¹
- Les abris d'hiver doivent, quant à eux, être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.¹
- Les bacs pour la collecte à trois voies et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés et balisés. Lors de la journée de cueillette, il importe aussi de s'assurer que les bacs soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.²
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7h.³ Par ailleurs, même lorsque le stationnement est permis, il est important de se rappeler que ce dernier ne doit en aucun temps entraver le travail des déneigeurs.
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la Municipalité.⁴
- Enfin, sachez que nos équipes travaillent parfois tard dans la nuit ou très tôt le matin en période hivernale. Leur seul objectif est de procéder rapidement au déneigement des routes afin de vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur l'ensemble de notre territoire. Nous faisons appel à votre patience mais également à votre indulgence afin de leur permettre de compléter rapidement leurs opérations de déneigement.

Bonne saison !

1. Article 5.2.1 du règlement de zonage 863-01. **2.** Article 13 du règlement 1049-11.

3. Article 26 du règlement SQ-900. **4.** Article 11 du règlement SQ-913.



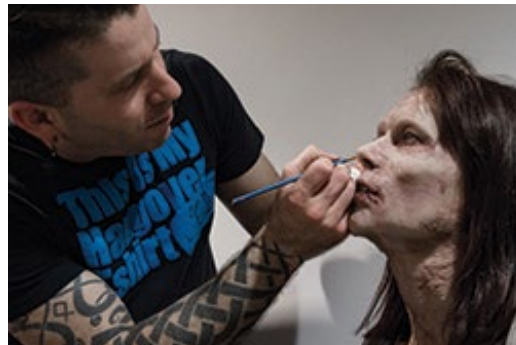


21 SEPTEMBRE 19 H À 21 H

Bibliothèque | 16 ans+ NOUVEAUTÉ !

À l'aube de l'Halloween, offrez-vous une soirée sous le signe de l'épouvante. Assistez à une performance en direct avec Rémy Couture, une sommité québécoise dans l'univers du maquillage d'effets spéciaux, suivie d'une projection de courts métrages d'horreur du Festival SPASM. Cœurs sensibles s'abstenir !

Inscription requise | 450 224-4137



Exposition

**27 SEPTEMBRE AU 13 NOVEMBRE
JEAN-CLAUDE LATOUR
ENTRE POIRE ET PULSION**

Cet artiste-peintre, bien connu pour ses créations qui dépeignent des scènes exotiques, nous revient avec une toute nouvelle production. Il délaisse la rigueur qu'exige le réalisme pour faire place aux émotions qui l'habitent, notamment en intégrant des mouvements fluides à la réalisation de ses créations. Au cœur de sa démarche artistique, ce fruit de prédilection qu'est la poire le guide à travers l'ensemble de son œuvre en devenant tantôt un personnage, tantôt un objet de convoitise.

Vernissage le 27 septembre de 17 h à 19 h | Entrée libre



**EN SUPPLÉMENTAIRE
LE 2 NOVEMBRE**

Vins & MUSIQUES
du monde

12 ET 19 OCTOBRE | 19 H 30 À 22 H (18 ANS+)

Offrez-vous une escapade gourmande aux couleurs du sud de la France en compagnie d'un sommelier qui assurera la dégustation de six vins assortis de six bouchées raffinées, au son des incontournables de la chanson française.

35 \$ par personne, par soirée (aucun remboursement)

Payable en personne à la bibliothèque en argent comptant ou par Interac

Info : 450 224-4137 | saint-hippolyte.ca





28, 29 ET 30 SEPTEMBRE

Prenez part à une pléiade d'activités gratuites pour toute la famille !

Inscription requise pour chacune des activités | 450 224-4137



EXPRESSIONS QUÉBÉCOISES ET MOTS DISPARUS

28 septembre | 19 h à 20 h
Bibliothèque | 16 ans+

Les expressions québécoises nous accompagnent au quotidien et se transmettent de génération en génération. Toutefois, connaissons-nous réellement leurs sens ? Vous serez étonnés de découvrir, à travers des anecdotes historiques, leur origine en présence de l'historien hippolytois, Guy Thibault.



ATELIER ET SPECTACLE DE MARIONNETTES

29 septembre | 10 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque | Jeunesse

Les petits de 4 à 8 ans auront droit à la relecture d'un conte d'origine russe en compagnie de la marionnettiste, bien connue de chez-nous, Hélène Charland. La portion spectacle sera suivie d'un atelier interactif qui permettra aux participants de manipuler différents types de marionnettes.



COURS DE PHOTOS ET RALLYE EN FORÊT

30 septembre | 10 h 30 à 12 h
Centre de plein air Roger-Cabana | Famille

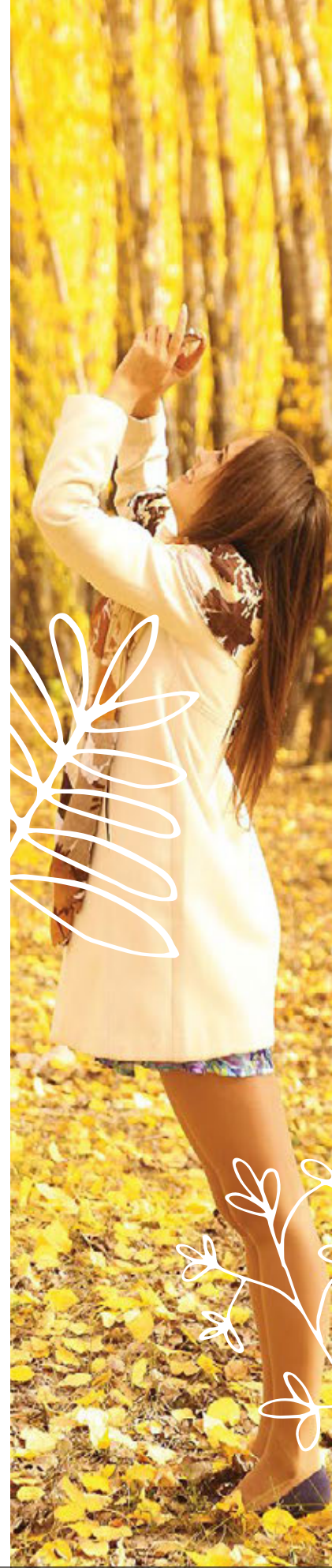
La prise de photo à partir d'un téléphone cellulaire, ça s'apprend ! Trucs et astuces seront dévoilés par la blogueuse et photographe Noémie Forget. Ensuite, place à un rallye en forêt où chaque famille devra capter en photo le plus de lettres possible afin de former l'alphabet au grand complet !



ATELIER DE SLAM

30 septembre | 13 h 30 à 15 h
Centre des loisirs et de la vie communautaire | 16 ans+

Le slameur Ivy convie les amateurs de mots à découvrir sa passion pour le slam. L'artiste s'attardera sur la musicalité des mots en offrant une performance mettant en valeur toute une gamme d'émotions par la poésie orale. Cette activité comprendra également un volet interactif où chaque participant pourra se prêter au jeu de l'écriture.



Conférences

INSCRIPTION REQUISE | 450 224-4137

ANTARCTIQUE

4 octobre | 19 h à 20 h 30

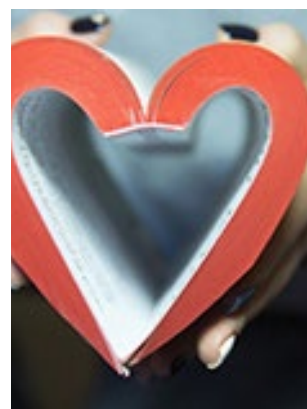
Citoyenne du monde mais établie dans les Laurentides, Martine Dormal (Doma) s'est laissée guider par sa curiosité en partant à la conquête des pôles. Elle nous fait part de ses découvertes, des peuples qu'elle a rencontrés lors de son périple et de la façon dont son aventure l'a transformée. Une occasion unique d'en connaître davantage sur cette contrée sauvage dont les secrets sont encore bien gardés.



AVC : SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

17 octobre | 18 h 30 à 20 h 30

Vous offrez du temps, du soutien et des soins à un aîné ayant subi un AVC ? Si oui, cette conférence est pour vous. Les thèmes abordés seront : l'aphasie et la communication, les effets communs d'un AVC et qui sont les proches aidants d'ainés. Cet événement sera l'occasion de procéder au lancement de la collection de livres Biblio-Aidants qui regroupe plusieurs ouvrages sur le sujet.



C'est la rentrée !



Pour tous tes déplacements
en transport collectif :

AVEC PAS DAUTO .org



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

TAXIBUS ET MINIBUS

27 points d'arrêt sur le territoire
7 jours par semaine
12 options de départ par jour
Entre 6 h 30 et 19 h 30

Saint-Hippolyte | Saint-Jérôme

TARIF

- 5 \$ par déplacement
- Carte mensuelle à 150 \$

Toutes
les infos :

avecpasdauto.org



Réservation obligatoire
24 h à l'avance

450 224-8800

Du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h | 13 h à 14 h



AUTOMNE 2018 - CHOIX D'ACTIVITÉS

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE
BADMINTON LIBRE	14 ans+	24	Mardi et jeudi 18 h 30	3 h	27 septembre au 18 décembre
RIGOLO-BAMBIN	18 à 24 mois Parents-enfants	8	Samedi 9 h	45 min.	29 septembre au 17 novembre
CARDIO-BAMBIN	3 à 5 ans	8	Samedi 9 h 45	45 min.	29 septembre au 17 novembre
ZUMBA	14 ans+	8	Mercredi 19 h	1 h	3 octobre au 21 novembre
YOGA	16 ans+	8	Jeudi 19 h	1 h	27 septembre au 15 novembre
TENNIS EXTÉRIEUR	8 à 13 ans Junior débutant	4	Dimanche 9 h 15	1 h	30 septembre au 21 octobre
CARDIO-NATURE JOGGING	14 ans+	12	Jeudi 18 h 30	1 h	27 septembre au 13 décembre
GROUPE DE MARCHÉ NORDIQUE	60 ans+	10	Samedi 9 h	1 h	29 septembre au 1 ^{er} décembre
GARDIENS AVERTIS	11 à 15 ans	2	Samedi 8 h	4 h	29 septembre et 6 octobre
RCR/DEA	14 ans+	1	Dimanche 13 h	4 h	18 novembre
DANSE EN LIGNE	18 ans+	10	Débutant : lundi 13 h Intermédiaire : lundi 14 h 15	1 h 15	10 septembre au 3 décembre
GYMNASTIQUE DOUCE	18 ans+	8	Lundi 10 h 30	1 h	15 octobre au 3 décembre
STRETCHING	18 ans+	10	Mercredi 10 h 30	1 h	3 octobre au 5 décembre
KARATÉ	6 ans+	24	Lundi et mercredi 18 h 30	1 h 30	26 septembre au 19 décembre
ATELIER DE PEINTURE (Le ciel et ses nuages)	14 ans+	1	Samedi 9 h	3 h	29 septembre
ATELIER DE PEINTURE (Portrait)	14 ans+	1	Samedi 9 h	3 h	13 octobre
SCULPTURE TEXTILE (Personnage sur roche)	14 ans+	2	Samedi 9 h	3 h 30	3 et 10 novembre
SCULPTURE TEXTILE (Grand héron)	14 ans+	2	Samedi 9 h	3 h 30	17 et 24 novembre

* Pour les activités offertes par les CAPRDN, la tarification « citoyen » inclut les résidents de Saint-Hippolyte, Saint-Colomban, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. Pour les activités offertes par la Municipalité, seuls les résidents de Saint-Hippolyte bénéficient du tarif « citoyen ».

CET AUTOMNE,

JE MISE SUR LA FORME !

LIEU	COÛT CITOYEN*	COÛT NON-CITOYEN*	NOMBRE DE PARTICIPANTS	MODE D'INSCRIPTION
École des Hauteurs	5 \$/visite	10 \$/visite	16	CAPRDN.CA
École des Hauteurs	43,00 \$	86,00 \$	10	CAPRDN.CA
École des Hauteurs	43,00 \$	86,00 \$	12	CAPRDN.CA
Centre des loisirs et de la vie communautaire	59,45 \$	118,90 \$	15	CAPRDN.CA
Centre des loisirs et de la vie communautaire	59,45 \$	118,90 \$	25	CAPRDN.CA
Parc Connelly	39,00 \$	78,00 \$	12	CAPRDN.CA
Centre de plein air Roger-Cabana	90,00 \$	180,00 \$	20	CAPRDN.CA
Centre de plein air Roger-Cabana	74,30 \$	148,62 \$	25	CAPRDN.CA
Centre des loisirs et de la vie communautaire	42,00 \$	84,00 \$	25	CAPRDN.CA
Centre des loisirs et de la vie communautaire	31,50 \$	63,00 \$	12	CAPRDN.CA
Centre des loisirs et de la vie communautaire	66,00 \$	76,00 \$	25	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Centre des loisirs et de la vie communautaire	52,00 \$	60,00 \$	12	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Centre des loisirs et de la vie communautaire	65,00 \$	75,00 \$	12	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant : 80 \$ Adulte : 90 \$	Enfant : 92 \$ Adulte : 105 \$		saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Bibliothèque de Saint-Hippolyte	25,00 \$	29,00 \$	8	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Bibliothèque de Saint-Hippolyte	25,00 \$	29,00 \$	8	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Bibliothèque de Saint-Hippolyte	45,00 \$	52,00 \$	6	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505
Bibliothèque de Saint-Hippolyte	65,00 \$	75,00 \$	4	saint-hippolyte.ca, Centre des loisirs ou 450 563-2505

CET AUTOMNE,

JE MISE SUR LA FORME !

La Municipalité de Saint-Hippolyte lançait récemment une vaste campagne de valorisation de la pratique d'activités sportives et du développement de saines habitudes de vie. Avec comme objectif d'inciter toutes les générations de citoyens à adopter un mode de vie sain et actif, cette campagne met en valeur les infrastructures destinées aux loisirs et au plein air mais également les événements et les partenariats mis de l'avant par la Municipalité pour développer un mode de vie sain et actif au sein de sa collectivité.

« Au cours des 9 dernières années, la Municipalité a déployé de nombreux efforts afin de mettre en place des environnements favorables à la pratique d'activités sportives et au développement de saines habitudes de vie. Nous souhaitons maintenant augmenter le rayonnement des infrastructures, des programmes et des services municipaux dédiés au mieux-être pour en faire profiter le maximum de citoyens. » a déclaré le maire Bruno Laroche. Organisation d'événements sportifs, poursuite du développement du réseau de sentiers, mise en place d'aménagements paysagers comestibles, installation de coffres aux sports dans certains parcs, activités sportives dédiées aux aînés, politique de tarification familiale, capsules Web sur la mise en forme, voilà quelques-unes des actions qui figurent dans ce plan de valorisation de saines habitudes de vie.

Pour en savoir plus sur la programmation d'activités dédiées au plein air et aux loisirs et pour découvrir les parcs et espaces verts de la municipalité, rendez-vous au saint-hippolyte.ca

UN PORTE-PAROLE DE CHOIX

C'est le réputé triathlète Raymond Lévesque qui a accepté d'agir à titre d'ambassadeur de cette campagne de mise en forme au sein de sa municipalité. Âgé de 66 ans, l'Hippolytois incarne le modèle par excellence de vie sain et actif lui qui, en 2017, devenait le meilleur Ironman au Canada dans sa catégorie en participant au Championnat du monde Ironman à Hawaï. « Dès mon arrivée à Saint-Hippolyte, j'ai été impressionné par le vaste réseau de sentiers mais également par les nombreux parcs, espaces verts et lacs. Notre municipalité est un véritable paradis pour les amateurs de plein air et je souhaite contribuer, à ma façon, à inciter les gens à demeurer actif en leur faisant découvrir les nombreuses infrastructures dédiées aux loisirs et au plein air dans leur belle municipalité. » On pourra suivre les capsules Web hebdomadaires de mise en forme de Raymond Lévesque au saint-hippolyte.ca au cours des mois d'octobre et novembre.





POUR UNE

VIE

SPORTIVE ET SAIN

CET AUTOMNE,
**JE MISE SUR
LA FORME !**

 SAINT-HIPPOLYTE.CA



UNE TROISIÈME ÉDITION POUR LE FESTIVAL DES SENTIERS LE 27 OCTOBRE PROCHAIN !

HORAIRE DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 27 OCTOBRE

8 h	Distribution des trousseaux aux participants	11 h 15	Départ du 1 km
9 h	Départ du 10 km	11 h 40	Départ du 2 km
10 h	Départ du 5 km	12 h 15	Remise des médailles et prix de présence Atmosphère des 1 km et 2 km
10 h 50	Remise des médailles et prix de présence Atmosphère des 5 km et 10 km	13 h 30	Atelier de découverte des sentiers de vélo de montagne

Le Festival des Sentiers est de retour en 2018 avec comme activité phare, une course en sentiers pour tous ! En après-midi, des ateliers découverte des sentiers de vélo de montagne seront également offerts à toute la famille.

L'activité de découverte des sentiers de vélo de montagne est gratuite mais le nombre de participants est limité à 25 personnes. Inscription au saint-hippolyte.ca ou au Centre des loisirs et de la vie communautaire (2060, chemin des Hauteurs).

Pour inscription à la course en sentiers : www.ms1inscription.com

Coût d'inscription : 5 \$ pour les 1 km et 2 km | **10 \$** pour les 5 km et 10 km

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES QUATORZE-ÎLES

En 2016, la Municipalité se voyait dans l'obligation de démanteler les jeux existants au parc des Quatorze-Îles vu l'état précaire dans lequel ils se trouvaient. Afin de répondre aux besoins des familles du secteur, l'achat de nouveaux modules de jeu devait s'échelonner sur deux ans. L'an dernier une première phase de travaux a ainsi permis l'installation d'un petit parcours d'hébertisme d'une valeur de 10 000 \$. À cela, ont été ajoutés cette année : une cabane-glissade, un jeu sur ressort, de nouvelles prises pour les tout-petits sur le mur d'escalade et des balançoires pour une somme de 20 000 \$. Les travaux consacrés au réaménagement de ce parc sont maintenant complétés suite à cet investissement qui totalise plus de 30 000 \$. Les jeunes de ce secteur pourront désormais profiter d'aires de jeu modernes et sécuritaires pour bouger et jouer dehors !



DEUX ATHLÈTES HIPPOLYTOISES AUX JEUX DU QUÉBEC

La Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite souligner la participation de deux jeunes athlètes hippolytoises aux Jeux du Québec qui se tenaient récemment à Thetford Mines. Le maire Bruno Laroche a ainsi remis des bourses de 145 \$ chacune à Alexia Kovaluk et à Eva Kovaluk, deux sœurs de Saint-Hippolyte qui s'étaient qualifiées pour représenter leur région en natation. Alexia, qui était la plus jeune membre de l'équipe des Laurentides à 12 ans, a terminé en 5^e position au 100 m brasse et au 200 m QNI ainsi que 6^e au 200 m brasse. En plus de remporter la médaille d'or au relais 4x50 m libre. La jeune athlète a terminé sa saison 2017-2018 avec la 2^e meilleure performance au Canada chez les 11-12 ans. De son côté, Eva a compétitionné dans 5 épreuves aux Jeux du Québec et remporté 5 médailles d'or ! Elle a ainsi fait sa marque avec cette note parfaite, pulvérisant 4 records des Jeux du Québec au 50 m dos, 100 m dos, 200 m QNI et au relais 4x50 m QNI. Avec ces performances, elle figure dans le classement des meilleures nageuses de sa catégorie au Canada. La Municipalité tient à féliciter les sœurs Kovaluk pour leur persévérance et leurs performances exceptionnelles.

Sur la photo on reconnaît le maire Bruno Laroche en compagnie d'Eva et Alexia Kovaluk, le directeur du Service des loisirs de la Municipalité, Louis Croteau, et les conseillers municipaux Patrice Goyer, Bruno Allard et Donald Riendeau.



3 000 festivaliers au rendez-vous à Saint-Hippolyte

RECORD D'ASSISTANCE AU PIC-NIC EN MUSIQUE !



Plus de 3 000 personnes s'étaient donné rendez-vous au Centre de plein air Roger-Cabana le 11 août dernier, afin de profiter des spectacles du Pic-Nic en Musique présenté par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Un record d'assistance attribuable à la talentueuse brochette d'artistes invités mais également à l'attrayante programmation d'activités à saveur familiale et à la présence de plusieurs kiosques et camions de nourriture de rue qui auront su combler les visiteurs sur le site. Une météo des plus estivales aura également contribué au succès sans précédent de cet événement qui laissera sans aucun doute d'excellents souvenirs de cette sixième édition à tous les festivaliers.

Arthur l'Aventurier a su combler les attentes de ses jeunes fans venus l'accueillir en grand nombre allant même jusqu'à prendre plus d'une heure en compagnie de ces derniers après le spectacle pour une séance d'autographes. L'Adélaïde Michel Robichaud a donné le coup d'envoi à la soirée avec un spectacle alliant douceur et poésie, à l'image de sa plume exceptionnelle. La performance électrisante de King Melrose a certainement été un des moments forts de cette soirée alors que le chanteur s'est présenté devant un public conquis d'avance. Véritable bête de scène, il en aura profité pour révéler ses talents de danseur et son charisme fou. Enfin, le trio Supernova, formé d'Andrée Watters, Stéphanie Bédard et Sylvain Cossette aura très certainement été à la hauteur des attentes des visiteurs, en livrant une performance réunissant à la fois leurs plus grands succès et ceux des palmarès des dernières décennies en musique. La complicité et le plaisir de partager la scène ont marqué leur prestation tout comme le retour de King Melrose venu les retrouver en fin de spectacle pour interpréter quelques grands succès.

La Municipalité de Saint-Hippolyte tient à remercier tous les bénévoles de même que les partenaires qui ont contribué au succès de cette sixième édition soit CIME, Bauval Sables L.G., le groupe Nord-Scène, la Caisse Desjardins de Saint-Jérôme, le journal Le Nord, l'Auberge du Lac Morency, Info Laurentides, le Marché Tradition de Saint-Hippolyte et le député Nicolas Marceau. Pour découvrir plusieurs photos de cette 6^e édition, rendez-vous à saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/loisirs-plein-air/evenements/picnic_en_musique/



NOUVEAU VÉHICULE D'URGENCE TOUT-TERRAIN

Le Service sécurité incendies se dotait récemment d'un véhicule de type côte à côte, destiné aux opérations de sauvetage en milieux isolés. Reconnue pour ses vastes étendues boisées (plus de 70 % du territoire), la Municipalité souhaite ainsi être en mesure de répondre adéquatement aux demandes de secours des citoyens se trouvant dans des endroits peu accessibles ou isolés tels que les sentiers de quad, de motoneige ou de randonnée. Entièrement financé grâce à un programme du ministère de la Sécurité publique pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier (SUMI), le nouveau véhicule d'une valeur de 33 317,76 \$ permettra une intervention rapide sur l'ensemble du territoire en assurant de porter secours aux victimes sans que la sécurité des intervenants d'urgence ne soit menacée.

Le développement du réseau de sentiers qui attire de plus en plus de randonneurs en forêt et la volonté de prioriser la sécurité des résidents de Saint-Hippolyte auront motivé cet



Normand Dupont, directeur général, Bruno Laroche, maire, Patrice Goyer, conseiller municipal et Sylvain Regimballe, directeur Service sécurité incendies.

achat devenu une nécessité. Beaucoup plus performant qu'un tout-terrain traditionnel, ce nouveau véhicule de marque Can-Am Defender (MAX XT 2018) est équipé de chenilles pour l'hiver et de roues pour l'été permettant ainsi la pratique des opérations de sauvetage douze mois par année, en plus d'avoir la capacité de transporter six passagers et une civière au besoin.

Semaine de la prévention des incendies 2018

du 7 au 13 octobre sur le thème « C'est dans la cuisine que ça se passe ! ».

LES BONNES HABITUDES À PRENDRE... DANS LA CUISINE

Afin d'éviter qu'un incendie de cuisine ne survienne, les préventionnistes en sécurité incendie suggèrent d'adopter les bonnes habitudes suivantes :

- Utiliser une minuterie ;
- Utiliser les bons outils et les bons équipements de cuisson (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.) ;
- Garder la surface de cuisson dégagée en tout temps ;
- Garder à portée de la main le couvercle de la casserole ;
- Manipuler les aliments chauds ou bouillants avec précaution ;
- Orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière ;
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine ;
- Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière (attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.) ;

- Utiliser une friteuse homologuée munie d'un thermostat ;
- Laisser refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible ;
- Utiliser le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.



IMPORTANT À SAVOIR !

Il ne faut jamais tenter d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau ! L'ajout d'eau alimente et propage le feu. Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

Saviez-vous que certains usages complémentaires sont permis à l'intérieur d'une résidence unifamiliale ? Ces usages consistent notamment en logements d'appoint et intergénérationnels et en usages complémentaires de service.

LOGEMENT D'APPOINT OU INTERGÉNÉRATIONNEL

Ce type de logement est soumis à certaines conditions, dont les principales sont :

- un (1) seul logement est autorisé par habitation ;
- la superficie de plancher du logement d'appoint ou intergénérationnel est restreinte ;
- il ne peut être composé de plus de 3 pièces, dont une chambre à coucher, en plus de la salle de bain ;
- il peut être pourvu d'une entrée distincte du logement principal mais cette entrée distincte doit être localisée à l'arrière ou sur un des murs latéraux du bâtiment principal ;
- il peut être relié au logement principal et pouvoir communiquer en permanence avec lui par une aire commune ;
- l'aménagement du logement ne doit pas engendrer de changement au niveau de l'architecture et de l'apparence extérieure du bâtiment.



USAGE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICE

Il est également permis d'aménager une partie d'un logement dans une habitation pour y exercer une activité de service ou de gestion d'une entreprise. **Toutefois, certaines conditions sont requises. Les principales sont :**

- un seul usage complémentaire de service est autorisé par logement et est réservé à l'usage exclusif de son occupant ;
- l'usage occupe au plus 30 % de la superficie du logement, sans excéder une superficie de plancher de 40 mètres carrés. À noter que ces normes ne sont pas applicables dans le cas d'un service de garde en milieu familial ;
- la vente de tout produit est interdite ;
- aucune modification de l'architecture du bâtiment ne doit être visible de l'extérieur ;
- une enseigne est permise.

Voici, à titre d'exemples, des usages considérés comme étant de nature complémentaire : coiffure, esthétique, bureau lié à la gestion d'une entreprise, comptable ou conseiller en gestion, courtier en assurance ou en immeuble, enseignement privé, service professionnel tel que reconnu par le *Code des professions*, service de garde en milieu familial.

Pour exercer ces usages complémentaires, l'occupant de la résidence doit obtenir un certificat d'occupation de la Municipalité. Lors de l'émission de ce certificat, l'ensemble des dispositions réglementaires sera alors donné au requérant.

Pour plus d'information, visitez le saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/habitation-et-permis

Le déjeuner DU MAIRE

LA QUALITÉ
EN TÊTE | LE SERVICE
à cœur

Le samedi 29 septembre à l'Auberge du Lac Morency

Le maire Bruno Laroche et les membres du conseil municipal convient la population hippolytoise à prendre part au traditionnel « Déjeuner du maire » qui aura lieu **le samedi 29 septembre prochain, de 10 h à midi**, à l'Auberge du Lac Morency (42, rue de la Chaumine). Une invitation toute spéciale est lancée aux nouveaux résidents qui pourront échanger avec les conseillers municipaux et le maire, en plus de recevoir une pochette de bienvenue comportant plusieurs documents d'informations utiles sur leur nouvelle Municipalité. Toujours très appréciée des citoyens de Saint-Hippolyte, cette rencontre amicale propose des discussions animées autour d'un petit-déjeuner complet, dans une ambiance décontractée. Le maire et les conseillers présents partageront aussi brièvement sur certaines réalisations ou projets en cours. Pour Bruno Laroche, ce rendez-vous annuel se veut avant tout une occasion idéale pour les citoyens d'échanger avec les membres du conseil sur des sujets qui les préoccupent. « Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer, être consultés mais aussi être entendus par les membres du conseil municipal. Cette rencontre est donc une excellente opportunité d'échange misant sur la participation citoyenne qui nous permet de mieux cibler les attentes et les besoins de la population. » **Les places étant limitées**, il est nécessaire de réserver en composant le **450 563-2505, poste 2221**.



Resserrement des mesures visant les fournisseurs de services municipaux

La Municipalité de Saint-Hippolyte adoptait, en octobre 2016, sa politique de Service aux citoyens. Visant à placer le service en tête des priorités de l'administration municipale, cette politique implique l'ensemble du personnel de la Municipalité en présentant des moyens assurant l'atteinte de standards de haut niveau en matière de service à la clientèle. Les membres du conseil municipal estiment que, comme tous les employés, les fournisseurs de services de la Municipalité se doivent d'être porteurs de cette vision et d'avoir à cœur d'offrir la meilleure prestation de service qui soit à la population. C'est dans cet esprit que

nous souhaitons informer la population que des mesures seront prises avec certains fournisseurs de services municipaux afin de s'assurer que ces derniers respectent les engagements et les critères de qualité que s'est fixés la Municipalité en matière de services aux citoyens. Les membres du conseil, de même que tous les employés municipaux attachent une grande importance aux commentaires et aux préoccupations des citoyens de Saint-Hippolyte et vous invitent à ne pas hésiter à soumettre en tout temps vos commentaires, suggestions ou requêtes via le site Web de la Municipalité : **saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/requetes-et-plaintes/**

SONDAGE EN LIGNE : INTERNET HAUTE VITESSE À SAINT-HIPPOLYTE

Les élus municipaux demeurent grandement concernés par la situation de résidents de plusieurs secteurs de la Municipalité qui ne sont toujours pas en mesure d'accéder à Internet haute vitesse, un service pourtant considéré comme essentiel de nos jours. Le conseil municipal poursuit donc actuellement des démarches afin de sensibiliser les fournisseurs Internet et le gouvernement à la nécessité, pour tous les foyers hippolytois, d'avoir accès à la haute vitesse.

Afin de conjuguer leurs efforts à ceux des membres du conseil, les citoyens concernés par cette problématique peuvent participer à un court sondage en ligne qui nous permettra de mieux cibler les secteurs, le nombre de citoyens touchés par cette situation, de même que les besoins de ceux-ci (bureau à domicile, etc.).

Fin 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a décrété qu'Internet haute vitesse devait être considéré comme un service essentiel. Cela signifie que d'ici cinq ans, 90 % des domiciles canadiens devraient avoir accès à une vitesse de téléchargement de 50 Mbit/s. Pour y arriver, le CRTC a créé un fonds de 750 millions de dollars ouvert aux grandes entreprises de télécommunications. Les membres du conseil municipal demeurent confiants de voir cette problématique se régler rapidement et invitent la population à prendre part dès maintenant à ce sondage au saint-hippolyte.ca/sondage-en-ligne.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505

2253, chemin des
Hauteurs, J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2224

**Mairie et direction
générale** p. 2223

Services aux citoyens
p. 2221

Taxation p. 2222

Service des loisirs

450 563-2505, p. 2231

2060, chemin des
Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262

1255, chemin des
Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242

2056, chemin des
Hauteurs

Bibliothèque et culture

450 224-4137

2258, chemin des
Hauteurs

Plage municipale

450 563-1745

873, chemin du
Lac-de-l'Achigan



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

saint-hippolyte.ca

Spectacles jeunesse

INSCRIPTION REQUISE | 450 224-4137

MES CITROUILLES GRENOUILLES

27 octobre | 10 h 30 à 11 h 15

La sorcière Farfelue a changé toutes les citrouilles du jardin en grenouilles. Vous devrez aider Confiture l'épouvantail à trouver une solution pour ramener les citrouilles à temps pour l'Halloween.

SPECTACLE DE NOËL

15 décembre | 10 h 30 à 11 h 15

Ruffino, un renne du Père Noël, rêve de voir « l'étoile de la veille de Noël » et décide de partir à sa recherche. Grelot, un lutin gaffeur voulant impressionner le Père Noël tentera de ramener Ruffino et il aura besoin de votre aide pour le guider à travers son périple.

Vente de livres

30 novembre et 1^{er} décembre pendant les heures d'ouverture

Qu'il s'agisse de romans, de livres de recettes, d'albums jeunesse ou de documentaires, vous en trouverez pour tous les goûts à une fraction du prix.

Ateliers informatiques

Inscription requise | Coût 5 \$ | 450 224-4137

Ces ateliers, d'une durée de 90 minutes, doivent être considérés comme une initiation. Le contenu enseigné permet aux participants d'acquérir quelques connaissances de base leur permettant de naviguer sur le Web ou d'utiliser une tablette avec plus d'aisance. Possibilité d'emprunter gratuitement une tablette iPad, sur place, pour les besoins du cours.

Ordinateur 101 9 octobre, 13 h à 14 h 30

Internet 9 octobre, 14 h 30 à 16 h

Tablette 16 octobre, 13 h à 14 h 30

saint-hippolyte.ca |  | 450 224-4137

Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi
13 h à 20 h

Jeudi et vendredi
10 h à 20 h

Samedi
10 h à 15 h

Horaire du temps des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier à l'exception du 27 décembre et du 3 janvier de 10 h à 15 h. L'horaire régulier reprend le 5 janvier 2019.

Activités régulières

Heure du conte
3 à 8 ans

3^e samedi du mois
10 h 30 à 11 h 30

Lecture d'une histoire suivie d'un bricolage thématique.

Scrabble libre
Tous les jeudis
dès 10 h 15

Cercle de lecture
2^e vendredi du mois
dès 10 h 15
Échange autour d'un sujet ou d'un auteur commun.